

ÊTRE PARENT D'UN ENFANT DE 6 À 12 ANS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



février 2017



Centre - Val de Loire



Centre - Val de Loire

L'URAF CENTRE VAL DE LOIRE est l'organe de coordination des six UDAF de la région. Elle est chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles, quelles se soient leurs croyances ou leur appartenance politique.

UNE MISSION INSTITUTIONNELLE

- Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles
- Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la Région
- Exercer l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles
- Favoriser la liaison et la concertation entre tous ses membres
- Gérer toutes activités confiées par un membre, un partenaire ou un tiers

UN LIEU DE CONCERTATION

- Produire de la connaissance au niveau régional sur les thématiques familiales
- Etre centre de ressources sur les positions du mouvement familial pour les représentants de l'URAF et des UDAF dans les différentes instances politiques
- Initier et piloter des projets et des actions régionales concertés visant la promotion des intérêts des familles
- Animer le réseau des UDAF au plan institutionnel et technique
- Mettre en place des formations, des sensibilisations sur des sujets d'actualité

L'étude porte sur 2322 familles domiciliées dans l'Indre qui ont renseigné le questionnaire, soit un taux de réponse de 15.5%.

La population cible pour cette enquête est l'ensemble des ménages allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales avec au moins un enfant à charge âgé entre 6 et 12 ans. La constitution de l'échantillon a été réalisée par le mode d'échantillonnage stratifié aléatoire sur une base de familles allocataires au 31 janvier 2015.

Le questionnaire a été élaboré par un comité de pilotage national entre juin 2015 et janvier 2016 avant d'être adressé à 3000 ménages dans cinq départements de la région Centre-Val de Loire. La saisie et le traitement des résultats ont été réalisés à partir du logiciel Question Data. Les tris croisés ont été réalisés avec le test du Khi 2.

L'analyse et la rédaction de l'étude ont été réalisées par l'URAF Centre-Val de Loire.

Sommaire

CONTEXTE DE L'ÉTUDE	P 4
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON	P 7
I. Les préoccupations des parents d'enfants âgés entre 6 et 12 ans	P 8
II. Leurs personnes ressources	P 11
III. Les moyens d'informations utilisés	P 13
IV. Leurs besoins d'information, de soutien et d'accompagnement	P 15
CONCLUSION	P 18

Les parents sont au cœur du développement des enfants. Devenir père ou mère est l'une des expériences les plus marquantes dans une vie. Cette expérience perçue par la plupart des parents comme positive et enrichissante, s'avère quelquefois parsemée de défis, notamment pour les parents les plus vulnérables. Ces défis sont relevés différemment selon les caractéristiques des enfants, les ressources dont les parents disposent, les valeurs et les aptitudes.

Les parents doivent ainsi faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation pour faire face aux multiples exigences de leur rôle.

La recherche sur le développement des jeunes enfants montre que le contexte dans lequel ils évoluent et les expériences qu'ils vivent (parcours scolaire, relations avec les autres, leur confiance en eux, leurs intérêts, etc...), qu'elles soient positives ou négatives, influenceront différents aspects de leur développement global.

Ainsi, il importe d'agir le plus tôt possible dans la vie des enfants, il convient de soutenir et valoriser le rôle des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Les parents et la famille sont les mieux placés pour en parler et l'enquête est un outil unique pour faire remonter cette parole.

L'URAF Centre-Val de Loire a choisi d'étudier la tranche d'âge entre 6 et 12 ans car elle est moins étudiée que les autres : la petite enfance suscite une attention particulière tout comme l'adolescence. Or ce n'est pas le cas pour cette période de transition.

A titre d'exemple, il existe des lieux spécifiques de soutien sur la petite enfance : la protection maternelle et infantile (PMI), les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP). Pour la période de l'adolescence, il existe la maison des ados (MDA). Ainsi rien n'est prévu pour les parents d'enfants de 6 à 12 ans.

De par ses missions légales de défense et de représentation des familles, il appartient à l'URAF d'apporter des informations crédibles sur les attentes des familles, et particulièrement les besoins non couverts.

Les objectifs

- ↳ Appréhender les préoccupations des familles ayant des enfants âgés entre 6 et 12 ans
- ↳ Observer la manière dont elles s'informent
- ↳ Apprécier la manière dont les familles font face à certaines difficultés
- ↳ Cerner leurs éventuels besoins de soutien
- ↳ Déterminer quel(s) type(s) d'action(s) devraient être mises en place afin de répondre aux mieux à leurs attentes

Données de cadrage

« La parentalité »

Créé en novembre 2010 pour trois ans, le conseil national de soutien à la parentalité a proposé en 2011 la définition suivante de la parentalité : « la parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vit la famille de l'enfant.

« Etre en enfant de 6 à 12 ans »

A six ans, ce n'est plus un « petit enfant », l'enfant rentre en classe primaire, c'est le début des apprentissages scolaires : lire, écrire, compter. Durant ces six années, l'enfant va considérablement changer : la taille, la motricité, le langage, l'autonomie, la socialisation vont progresser.

A douze ans, l'enfant est au collège, la puberté débute, le corps évolue encore : il devient un adolescent.

Durant cette période les parents font face à de nouvelles situations et encore plus centrées sur le dialogue, l'accompagnement à l'apprentissage, la découverte de sports de loisirs, de l'environnement social de l'enfant.

Caractéristiques des répondants

Les femmes représentent la majorité des répondants. Cette surreprésentation est très fréquente dans ce type d'enquête.

82% des répondants sont en couple et 18% sont des familles monoparentales.

L'échantillon représente un ensemble de 1039 enfants à charge. L'ensemble des enfants a été regroupé par tranche d'âge afin de faciliter les croisements. 14% des enfants ont moins de 6 ans. 53% des enfants ont entre 6 et 12 ans, cœur de cible de notre enquête.

La majorité des familles est composée de 2 enfants. C'est l'effet de l'usage d'un fichier « allocataires » : les critères d'accès entraînent une surreprésentation des familles avec plusieurs enfants.

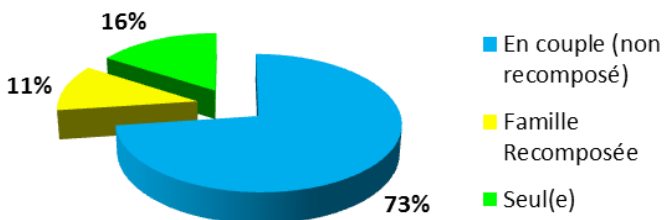
Situation socio-professionnelle

La composition socio-professionnelle de l'échantillon est différente de la réalité.

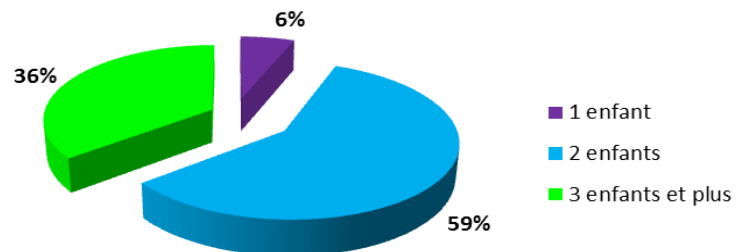
Les catégories « agriculteurs », « artisans, commerçants » et « cadres » sont sous représentées, tout comme les catégories « employés » et « ouvriers » sont surreprésentées. Pour faciliter l'analyse des données, les catégories ont été regroupées en trois classes. La catégorie « retraités », peu représentée, ne fera pas l'objet de croisements.

86% des répondants ont un emploi.

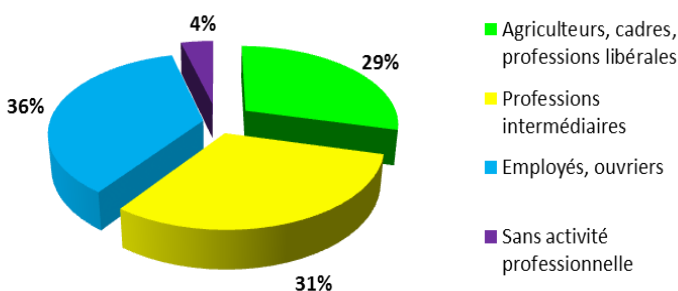
Situation familiale



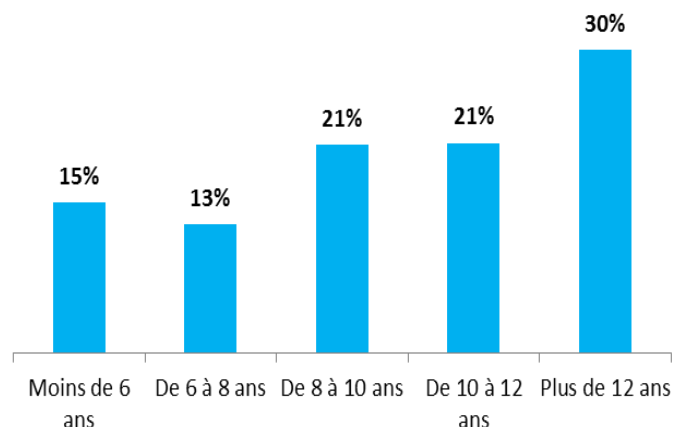
Nombre d'enfants



Catégories socio-professionnelles



Age des enfants



1 - Les préoccupations des parents d'enfants âgés entre 6 et 12 ans

Pour un tiers des parents, la période de 6 à 12 ans est plus difficile que la période précédente. Elle est identifiée plus facile pour 20% des parents.

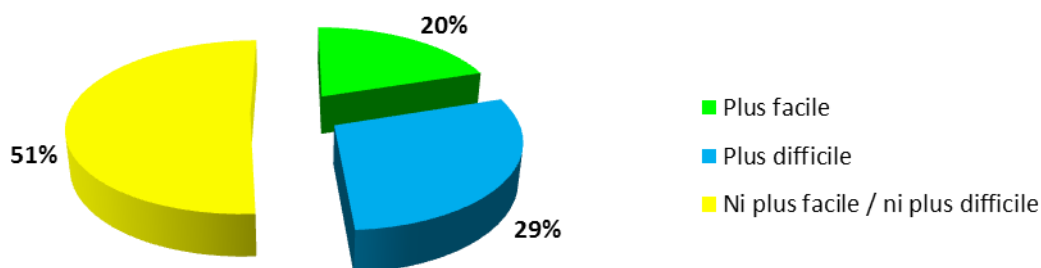
Pour plus de 51%, la période n'est « ni plus facile, ni plus difficile ».

- 📌 La situation familiale, le nombre et l'âge des enfants ne sont pas en corrélation avec ces résultats.
- 📌 La catégorie « employés, ouvriers » a plus fréquemment déclaré que la période de 6 à 12 ans était plus difficile.
- 📌 Le fait de travailler à temps partiel ou temps complet, l'âge des enfants (que ce soit l'aîné ou le dernier) n'a aucune incidence sur ces réponses.

Tout au long de l'étude, le lecteur pourra constater que ce sentiment général est en corrélation avec plusieurs comportements : le choix de personnes ressources, le type de difficultés rencontrées, les besoins éprouvés, et les attentes en matière de soutien.

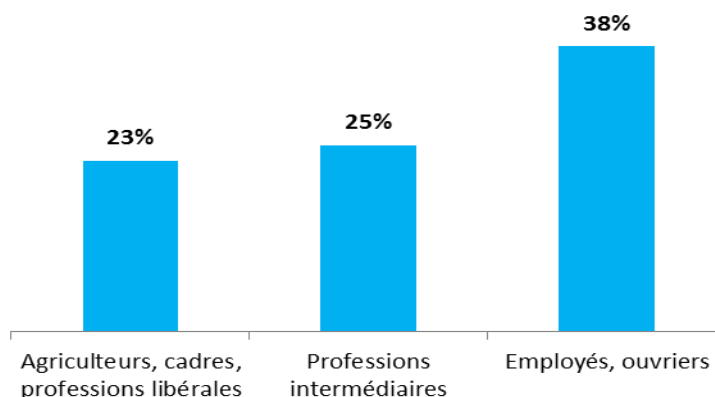
De fait, il paraît nécessaire que cette période soit prise en compte par les politiques publiques.

☞ Par rapport à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans vous paraît :



☞ Par rapport à la période de l'enfance de 0 à 5 ans, celle de 6 à 12 ans vous paraît :

Réponses "difficile" pour chaque catégorie socio-professionnelle.



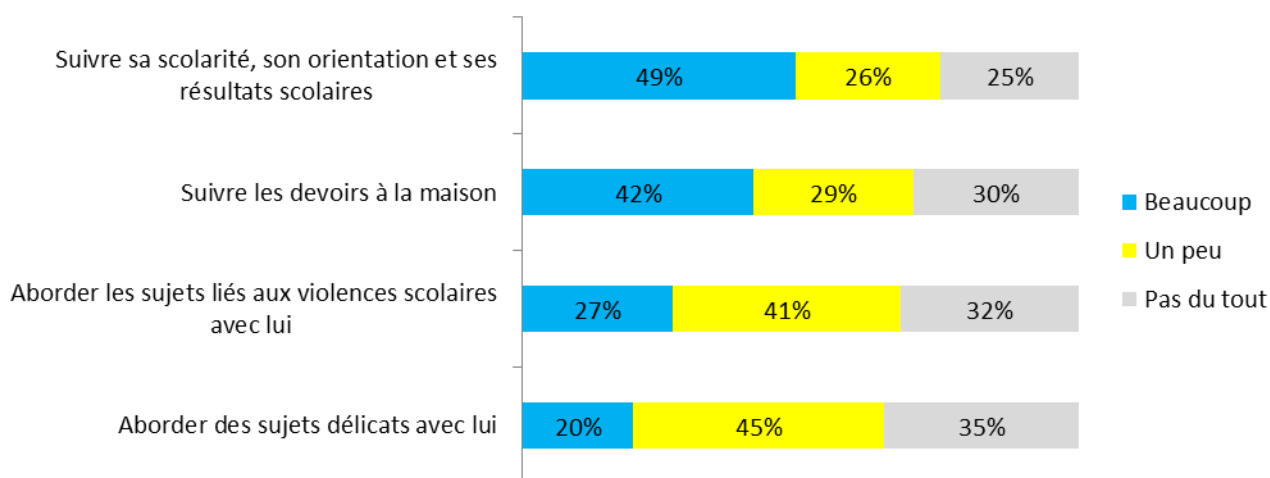
- Les préoccupations liées à la scolarité

De nombreux sujets préoccupent les parents, la scolarité en fait naturellement partie.

Au cours de sa sixième année, l'enfant rentre en CP et les apprentissages fondamentaux s'accroissent. Les devoirs à la maison, les évaluations peuvent survenir. C'est donc une période différente de la précédente dans la vie des parents. C'est naturellement une nouvelle source d'inquiétude : 49% des parents déclarent être « beaucoup » préoccupés pour suivre la scolarité des enfants.

Le « suivi des devoirs à la maison » et « aborder les sujets liés aux violences scolaires » posent plus de souci que le « suivi de la scolarité » : ces sujets sont davantage fréquemment cités comme prioritaire en terme de soutien. (voir chapitre 4).

☞ Parmi les sujets suivants et concernant votre (vos) enfant(s) âgés entre 6 et 12 ans, quels sont les sujets qui vous préoccupent ?



Réponses en fonction de l'âge des enfants pour l'item « suivre la scolarité »

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout
Moins de 6 ans	47%	26%	26%
De 6 à 8 ans	47%	27%	26%
De 8 à 10 ans	48%	27%	25%
De 10 à 12 ans	49%	26%	25%
Plus de 12 ans	53%	24%	22%

- Les préoccupations liées à la vie quotidienne

80% des répondants sont préoccupés par la gestion de l'utilisation des écrans. Toutes les familles sont touchées, et ce, quelques soient les situations sociodémographiques et leurs représentations de la parentalité. Toutefois, on constate que les parents ayant des enfants de plus de 12 ans sont plus concernés : la gestion des écrans devient problématique quand les benjamins peuvent potentiellement avoir accès à des contenus via leur(s) ainé(s).

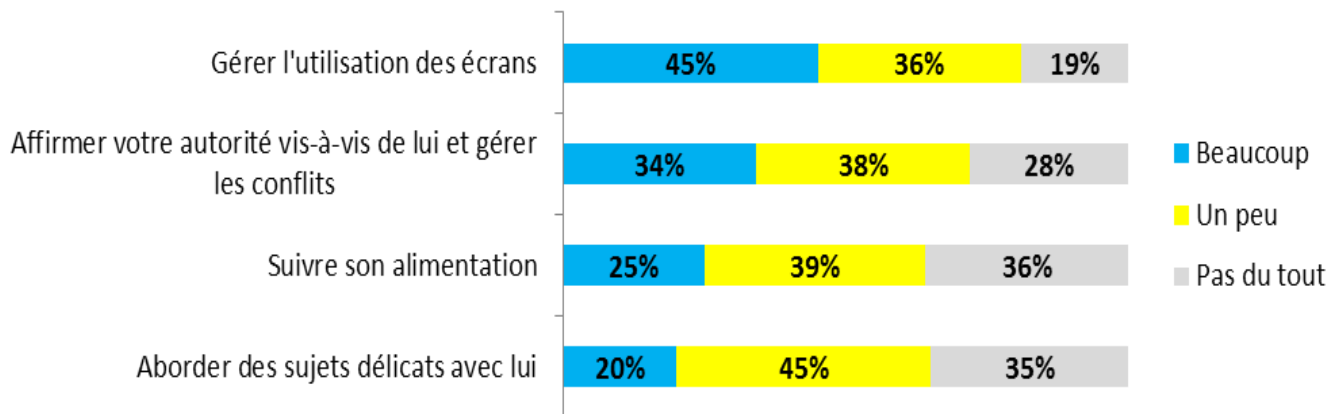
En grandissant, les enfants découvrent de nouveaux jeux et les parents rencontrent de nouvelles situations conflictuelles, comme les jeux vidéos.

Plus les enfants grandissent, et plus les parents sont préoccupés par la gestion des écrans.

L'exercice de l'autorité peut être mis à l'épreuve : les parents estimant que la période de l'enfance de 6 à 12 ans est « plus difficile » sont plus nombreux à se préoccuper de « l'affirmation de l'autorité et la gestion des conflits ». Pour autant, les autres répondants sont également préoccupés par l'autorité.

Enfin, l'évolution de l'enfant, les changements survenus et donc la nouveauté de l'expérience parentale sont davantage pointés que de réelles difficultés. « Aborder des sujets délicats » est le sujet identifié comme moins préoccupant parmi la liste des sujets proposés.

☞ Parmi les sujets suivants et concernant votre (vos) enfant(s) âgés entre 6 et 12 ans, quels sont les sujets qui vous préoccupent ?

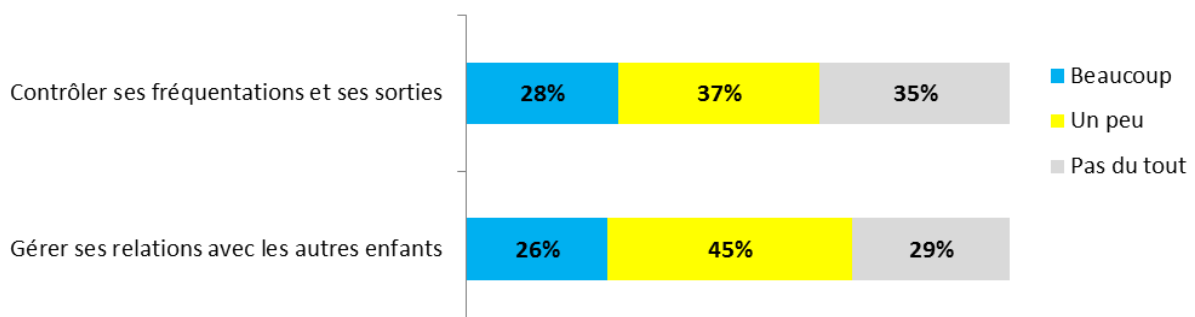


Réponses en fonction de l'âge des enfants pour l'item « gérer l'utilisation des écrans »

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout
Moins de 6 ans	40%	38%	22%
De 6 à 8 ans	43%	35%	22%
De 8 à 10 ans	44%	36%	21%
De 10 à 12 ans	47%	35%	18%
Plus de 12 ans	51%	35%	14%

- Les préoccupations liées à l'environnement relationnel de l'enfant

Ainsi « contrôler ses fréquentations et ses sorties », et « gérer les relations avec les autres enfants » ne sont pas des sources majeures d'inquiétude pour les parents.



2 - Leurs personnes ressources

-Les échanges avec l'entourage

Comme on a pu le voir précédemment, les parents ont de multiples sujets de préoccupations sur l'éducation de leurs enfants. Quand des questions se posent, les répondants en parlent prioritairement à « **l'autre parent de l'enfant** » (59% de réponses « souvent ») . Les parents échangent souvent , et plus spécifiquement pour la période de 6 à 8 ans.

Aussi, ils évoquent leurs questionnements à **leurs parents, puis leur fratrie et la belle-famille**.

Par contre, les échanges avec **les amis et les collègues** sont fréquents, voire très fréquents. Les collègues sont plus souvent sollicités que la famille (belle famille, frères, sœurs). La fréquence élevée et régulière des échanges dans le milieu professionnel justifierait cette donnée.

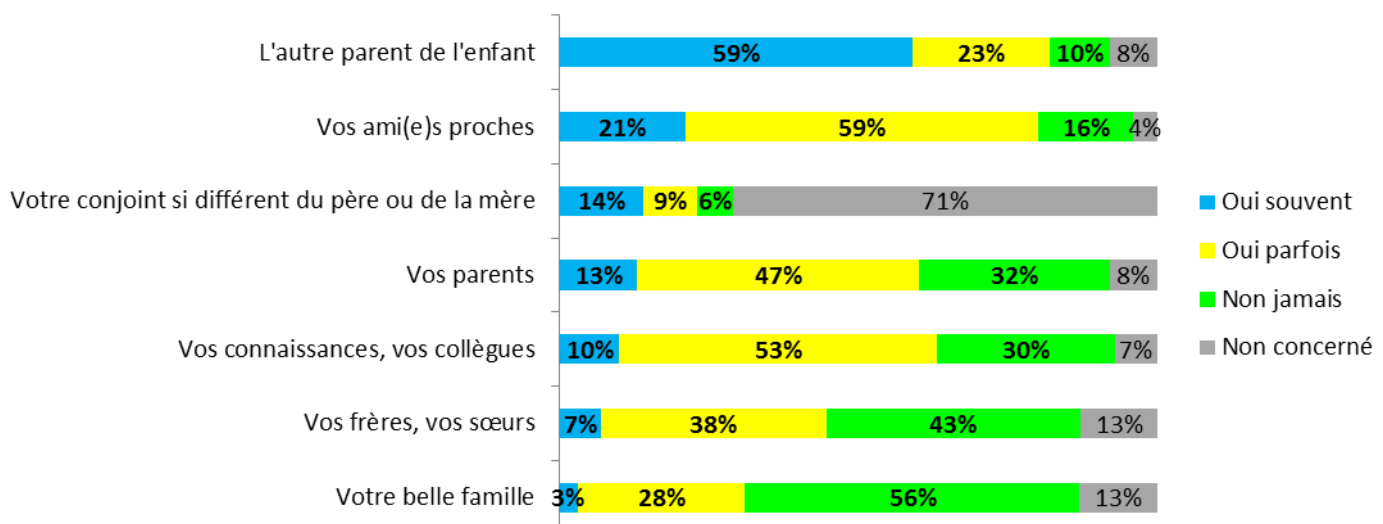
Il pourrait être question d'éloignement géographique de la famille.

Certains n'abordent jamais ces questions avec la famille (32% pour les parents, 43% pour la fratrie et 56% pour la belle-famille).

Pas de doute, les répondants qui échangent souvent avec l'autre parent ont estimé que la période 6 -12 ans était plus facile.

Il existe également un effet cumulatif : plus les répondants échangent avec l'autre parent et plus ils échangent avec les autres : famille, amis collègues ou connaissances. Et c'est également vrai pour les demandes de conseil auprès de professionnels (voir page suivante).

Lorsque vous avez des questions concernant votre (vos) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans, vers qui vous tournez vous ? (une seule réponse)



-Les échanges avec les professionnels

Le médecin : le professionnel de référence

Quand des difficultés se présentent, les familles sont amenées à prendre conseil auprès de professionnels. Le premier interlocuteur est le médecin (75% de réponses « oui souvent » et « oui parfois »). D'où, l'importance de sensibiliser les médecins de famille aux questions de soutien à la parentalité.

Les enseignants sont des personnes ressources. Leur proximité quotidienne avec les enfants et les nombreuses préoccupations liées à la scolarité identifiées précédemment en font un interlocuteur de référence. Aussi, il y a un lien statistique significatif entre se préoccuper de « la gestion des écrans », « de gérer les conflits avec d'autres enfants » et « échanger avec les enseignants ».

Les psychologues sont davantage consultés par les personnes qui ont déclarées que la période 6-12 ans était plus difficile.

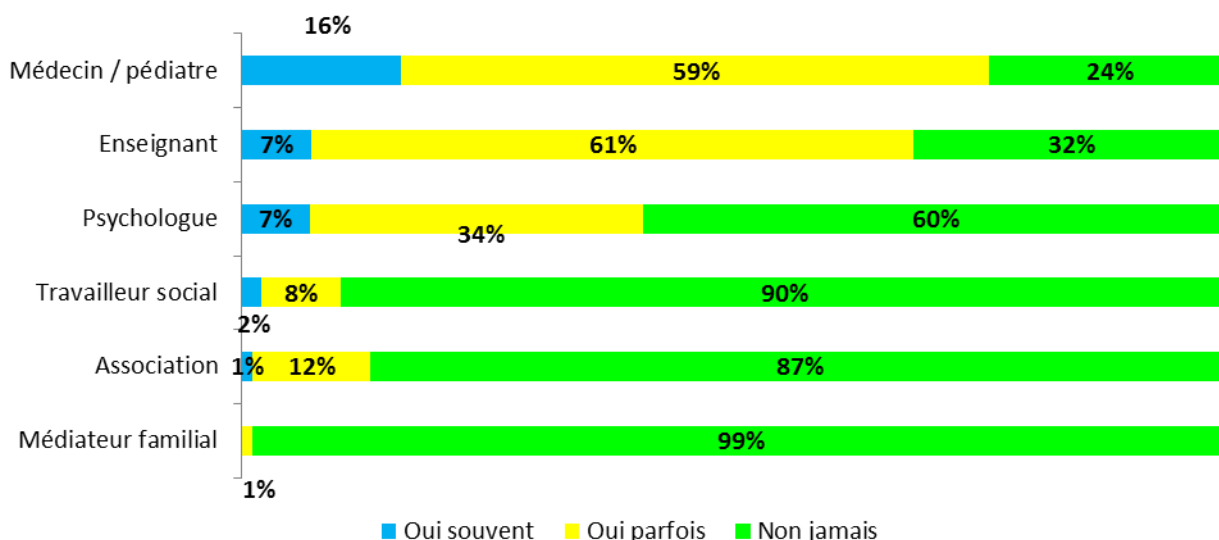
Le psychologue est consulté au moins une fois, pour un tiers des parents. La formulation de la question ne permet pas de dire quels types de sujets sont abordés. Toutefois, on observe un lien de corrélation entre se préoccuper de « suivre sa scolarité, son orientation et ses résultats scolaires. » et « rencontrer le psychologue ». Ceux qui consultent un psychologue ont également consulté le médecin. La logique inverse n'a pas été constatée : ceux qui ne consultent pas un psychologue, ne consultent pas davantage les autres professionnels. Les employés et les ouvriers sont moins nombreux à se rendre chez le psychologue. La question du budget pourrait être une explication : la consultation chez un psychologue en cabinet libéral n'est pas remboursée par la sécurité sociale.

Dans une moindre mesure, **les travailleurs sociaux** (médiateur y compris) et les **associations** sont moins bien identifiés.

L'appui d'un professionnel est reconnu comme légitime et nécessaire : l'entretien individuel avec un professionnel est l'action prioritaire à mettre en place selon les répondants.

Ainsi les actions de soutien à la parentalité doivent prendre en compte les professionnels et mieux faire reconnaître l'expertise de chacun.

☞ **Quand vous avez des questions, ou rencontrez des difficultés concernant votre (vos) enfant(s) âgés de 6 à 12 ans, vers qui vous arrive-t-il de prendre conseil ?**



3 - Leurs moyens d'informations

- les outils

Comme on a pu le voir précédemment les parents échangent avec leur entourage proche de la situation de leurs enfants. Qu'il s'agisse de questions ou de difficultés, les parents s'adressent à plusieurs interlocuteurs intra ou extra familiaux.

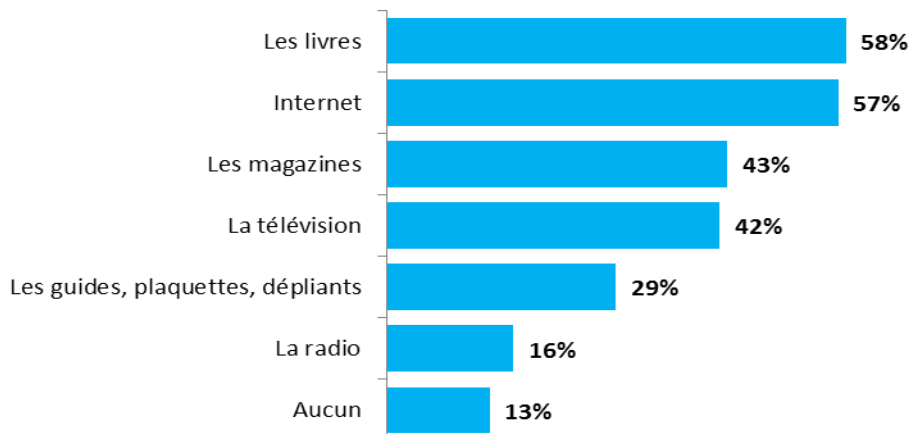
Quand il s'agit d'information générale sur l'éducation des enfants, les parents ont recours à plusieurs moyens et parfois simultanément. En priorité, ils utilisent **Internet** (57%), **les livres** (58%), **les magazines** (43%). A l'heure du développement du numérique, il est étonnant de constater qu'un parent sur deux consulte des ouvrages papiers.

Il existe un lien significatif entre l'utilisation des moyens d'informations et les échanges avec les personnes ressources : les 13% des répondants déclarant n'utiliser aucun moyen d'information échangent peu avec la famille et les professionnels.

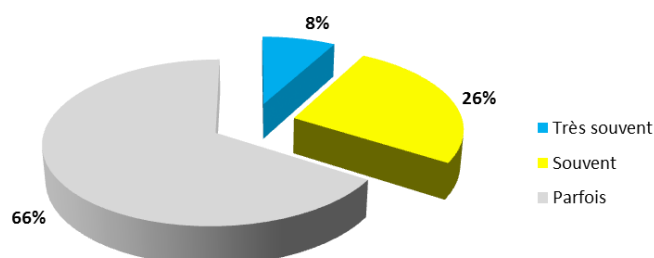
Internet est utilisé avec parcimonie : un tiers des utilisateurs y recoure « souvent » ou « très souvent ». Il est constaté un lien de corrélation entre l'usage d'internet et être parent de trois enfants et plus.

Seulement 40% estiment consulter des « sites de qualité ». Les répondants ont cité des sites généralistes sur la vie de parents, les questions scolaires ou la psychologie.

☞ Quel(s) moyen(s) d'information utilisez-vous concernant l'éducation de votre (vos) enfant(s) âgés de 6 à 12 ans? (plusieurs réponses possibles)



☞ Si vous utilisez souvent Internet comme moyen d'information pour répondre à vos questions concernant l'éducation de votre (vos) enfant(s) âgé(s) de 6 à 12 ans, vous l'utilisez :



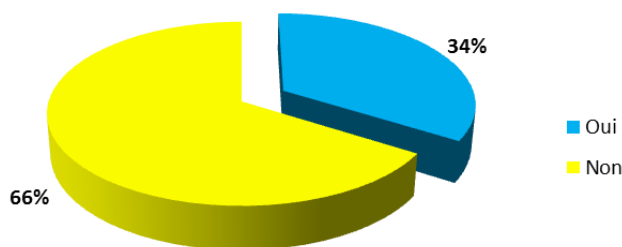
- Les actions de proximité identifiées par les répondants

34% des répondants ont connaissance des activités organisées pour les parents afin d'échanger, de s'informer sur l'éducation des enfants de 6 à 12 ans. Parmi les activités les plus connues : les conférences débats (56%), les groupes de parole (49%),

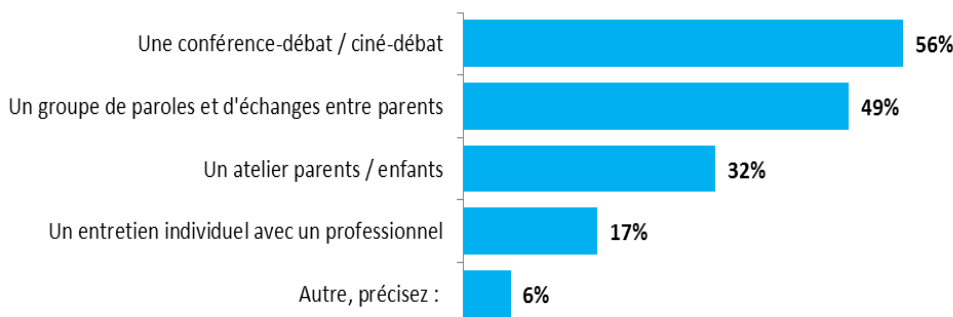
En croisant les données, il est constaté que les répondants qui échangent avec leur entourage (amies, collègues) connaissent mieux ce type d'activité. Le contraire se vérifie également : les parents qui ne parlent pas de leurs enfants, ne connaissent pas ce type d'activité.

La catégorie « employés et ouvriers » et les parents âgés de moins de 35 ans connaissent moins bien ces activités.

☞ Des activités sont organisées pour les parents afin d'échanger, de les informer sur l'éducation des enfants de 6 à 12 ans et ce dans divers lieux (les écoles, les associations, les mairies, les centres d'animation...) Avez vous connaissance de ce type d'activité à proximité de chez vous ?



☞ Des activités sont organisées pour les parents afin d'échanger, de les informer sur l'éducation des enfants de 6 à 12 ans et ce dans divers lieux (les écoles, les associations, les mairies, les centres d'animation...) Avez vous connaissance de ce type d'activité à proximité de chez vous ?
Si oui, lesquelles ?



IV. - Leurs besoins d'information, de soutien et d'accompagnement

- L'intérêt d'un lieu ressource pour les parents d'enfants âgés entre 6 et 12 ans

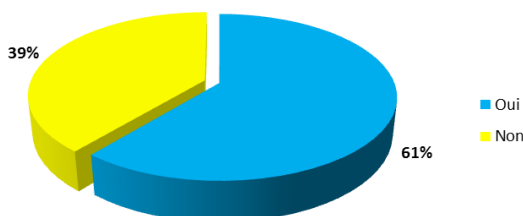
Certains lieux existent déjà pour la petite enfance (protection maternelle et infantile) et la maison des adolescents pour les jeunes, mais aucun lieu spécifique ne répond aux besoins de soutien à la parentalité pour cette tranche d'âge.

39 % des répondants seraient intéressés par un lieu ressource sur les questions d'éducation pour les 6 -12 ans.

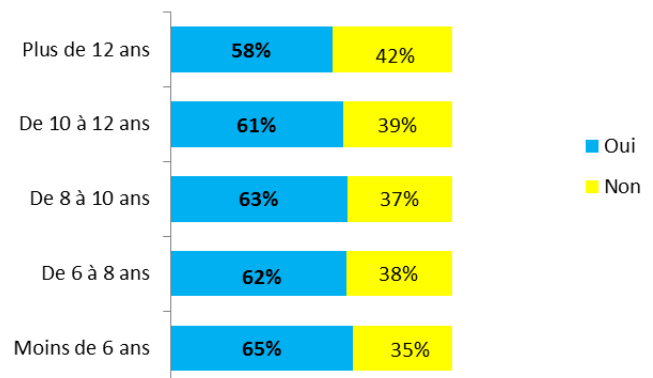
Les personnes estimant que la période de 6 à 12 ans est plus difficile se sont déclarées intéressées par un lieu ressource. Inversement : ceux estimant la période plus facile ne souhaitent pas bénéficier d'un lieu ressource.

Globalement, ce sont les personnes qui recherchent de l'information qui se montrent intéressées et notamment les personnes ayant des échanges avec les proches et les collègues. Il est constaté un lien très significatif entre les échanges avec les professionnels et la famille : plus les répondants échangent et plus ils sont intéressés par un lieu ressource .

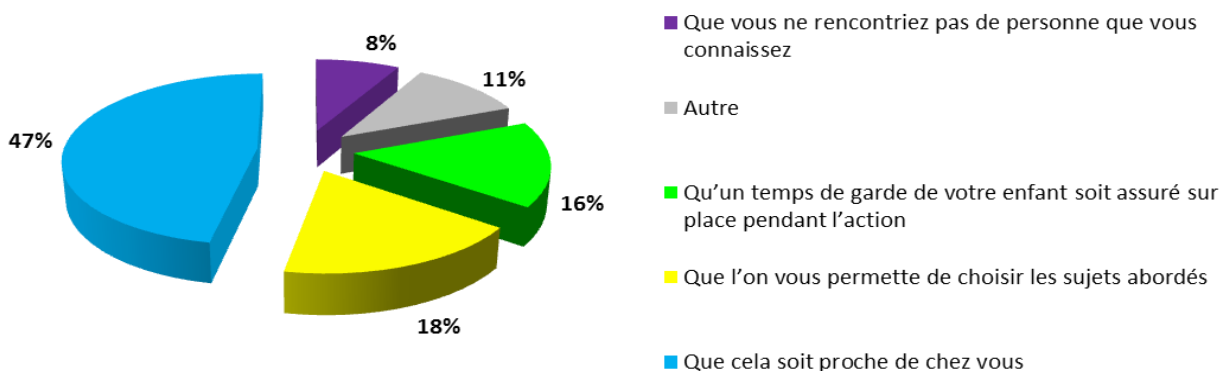
☞ **Seriez-vous intéressé par un lieu ressource sur les questions d'éducation pour les 6-12 ans ? (Comme cela peut exister pour les adolescents avec la maison des ados ou sur la petite enfance avec la protection maternelle et infantile PMI.)**



Réponses en fonction de l'âge des enfants



☞ **Parmi les propositions suivantes, qu'est ce qui pourrait faciliter votre participation à ce type d'action ?**



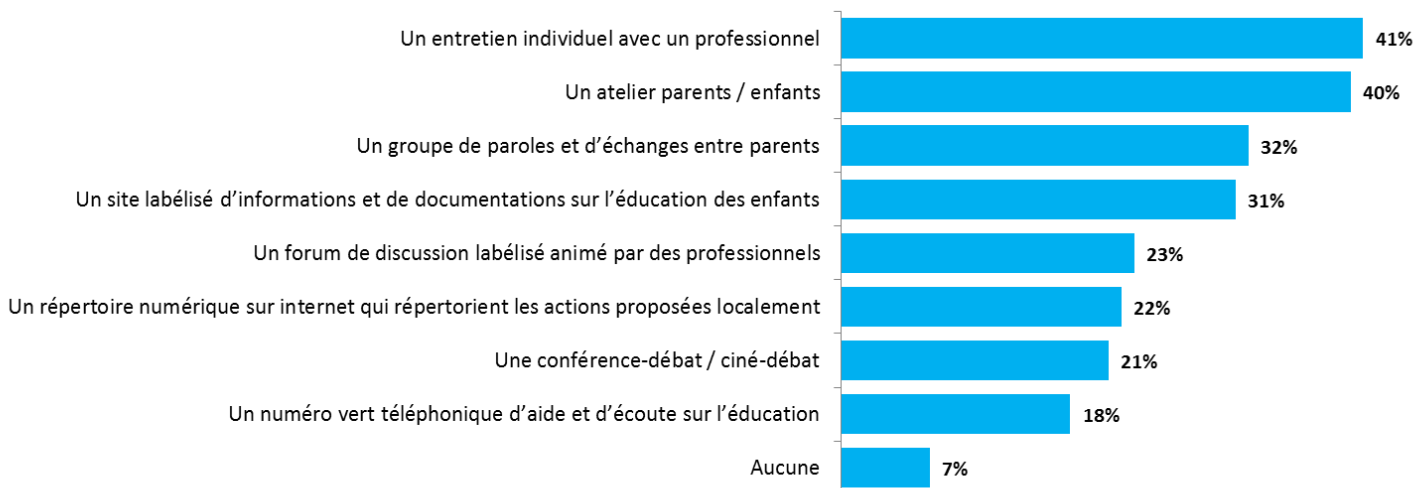
Toutefois, le développement des actions de parentalité doit s'accompagner d'une adaptation aux besoins et aux contraintes des parents. Pour faciliter la participation des parents, la proximité (47%), la possibilité de choisir les sujets (18%) et la garde de leur(s) enfant(s) (16%) sont des critères à prendre en compte.

- Les actions prioritaires et privilégiées

Les parents privilégient l'entretien individuel avec un professionnel (41%). Ils ont aussi cité des actions de groupes de parents : des ateliers (40%), des groupes de paroles (32%). Sont ensuite cités des moyens plus classiques ou généralistes : site internet labélisé, forum de discussions, conférence débat...

L'usage d'Internet et l'insatisfaction générée par les informations trouvées est concordante avec le besoin de pouvoir accéder à un « site labellisé d'informations et de documentation sur l'éducation des enfants »

☞ Pour vous, si trois actions prioritaires devaient être mises en place pour vous informer ou vous soutenir, quelles seraient-elles ? (3 réponses maximum)



En comparant les actions connues par les parents et celles désignées comme prioritaires ci-dessus, on peut constater que les actions les mieux connues ne sont pas forcément les plus privilégiées.

Type d'action	actions connues	actions prioritaires
Un entretien individuel avec un professionnel	17%	41%
Un atelier parents / enfants	32%	40%
Un groupe de paroles et d'échanges entre parents	49%	32%
Une conférence-débat / ciné-débat	56%	21%

- Les besoins des familles

Les besoins sont en corrélation avec les sujets de préoccupation.

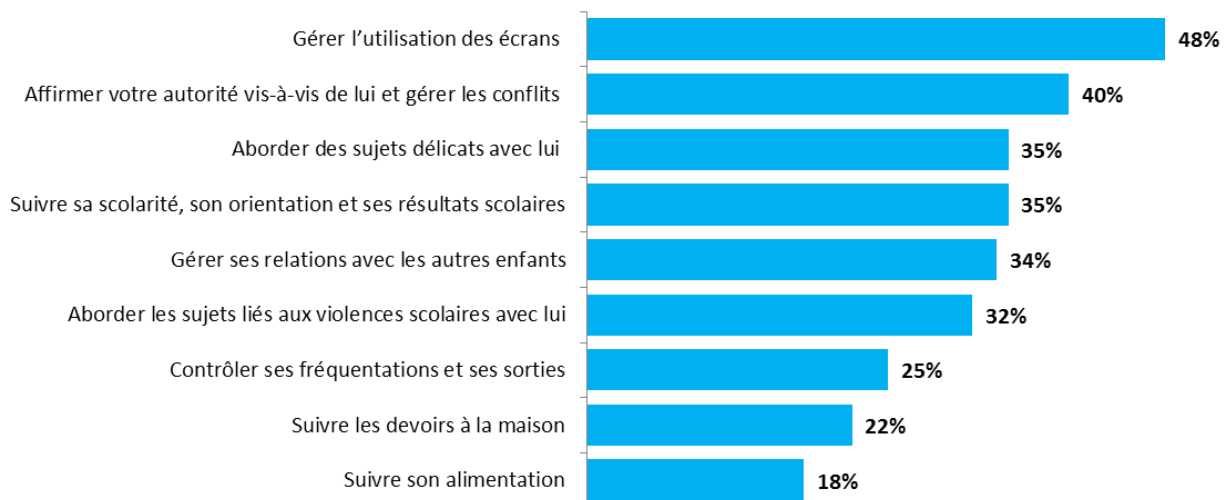
Les parents ont besoin d'être soutenu pour « affirmer leur autorité » ont estimé la période comme plus difficile. Il s'agit plus fréquemment des parents ayant également au moins un autre enfant de moins de six ans.

48% des répondants ont cité comme besoin « **gérer l'utilisation des écrans** », devant « **affirmer votre autorité vis-à-vis de lui et gérer les conflits** », puis « **aborder des sujets délicats** » avec lui. Ces deux premiers sont peut-être liés : comment inciter l'enfant à restreindre le temps d'utilisation des écrans, sans que la situation ne devienne conflictuelle.

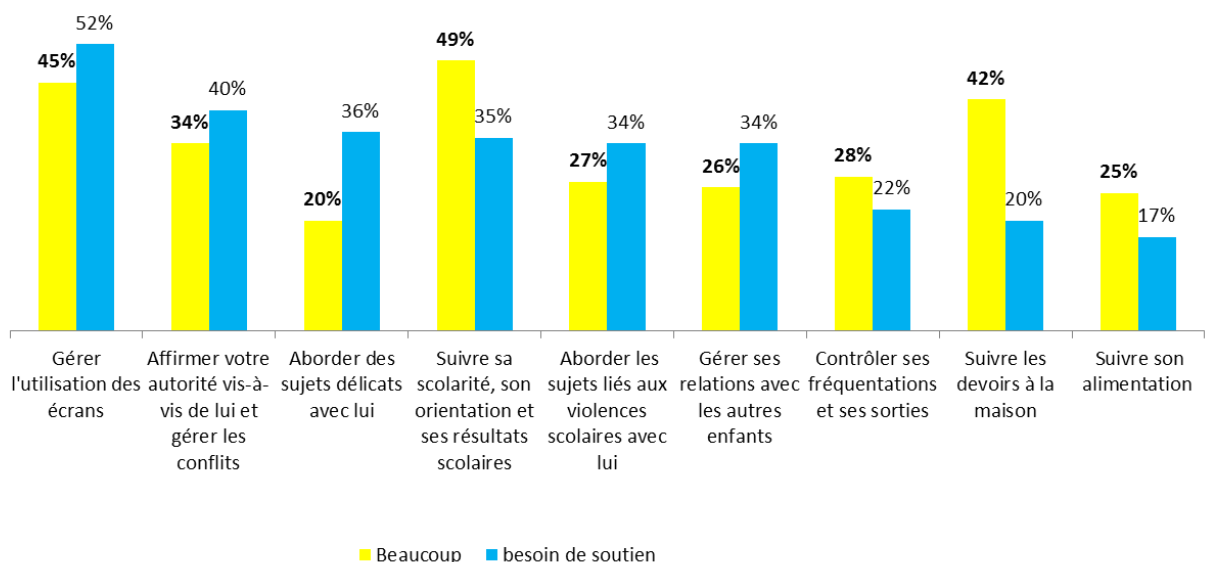
Les questions de dialogue sont sous-jacentes. L'utilisation des écrans inclut une dimension potentiellement conflictuelle. L'enquête « famille et prévention santé » réalisée en 2015 avait mis en exergue les besoins d'information et d'un interlocuteur extérieur pour l'addiction aux écrans, et notamment pour les parents d'enfants âgés entre 6 et 12 ans.

Il faut noter que « suivre les devoirs à la maison » est le sujet pour lequel le besoin de conseil est moins demandé.

☞ Parmi les sujets suivants , quels sont les trois thèmes sur lesquels vous auriez le plus besoin de soutien ?



☞ Comparaison entre les réponses « beaucoup » pour les questions « quels sujets vous préoccupent ? » et « pour quels sujets vous auriez le plus besoin de soutien ? »



Pour un tiers des répondants, il est plus difficile d'élever des enfants âgés entre 6 et 12 ans (par rapport à la période de 0 à 5 ans), mais pour la moitié des parents ce n'est ni plus difficile, ni plus facile.

Pour cette période de l'enfance, les préoccupations et besoins de soutien sont nombreux : principalement la gestion des écrans, le suivi de la scolarité (devoir, orientation) et l'affirmation de l'autorité. D'une manière générale, leurs préoccupations concernent aussi bien l'école, la maison, que l'environnement relationnel.

En terme d'écoute et d'échange, l'autre parent est la personne ressource privilégiée - par 59% des répondants avant les amis et les grands-parents.

En cas de difficulté, le médecin (et ou pédiatre) est le professionnel de référence à (75%) . Le corps enseignant est largement cité (68%). **En revanche, les travailleurs sociaux, et les associations sont moins reconnus comme des professionnels de soutien à la parentalité.**

Pour s'informer, les parents ont recours à divers moyens, mais en priorité ils utilisent les livres (58%) et Internet (57%). Toutefois 40% d'entre eux estiment consulter des sites Internet de qualité.

Seulement 34% des répondants ont connaissance des activités de parentalité organisées à proximité de chez eux. Ils identifient plus spécifiquement les groupes de paroles et d'échange entre parents (49%) et les conférences débats (56%).

Parmi les actions prioritaires à mettre en place, les répondants citent : l'entretien avec un professionnel (41%), les ateliers parents-enfants (40%) et les groupes de parole et d'échanges entre parents.

Enfin, 39% seraient intéressés par un lieu ressource sur les questions d'éducation des enfants âgés entre 6 et 12 ans.



Centre - Val de Loire

2, rue Jean-Philippe Rameau
45057 ORLEANS cedex I

Téléphone : 02 38 71 99 81
Messagerie : urafcentre@uraf03.unaf.fr

